

PÔLE FAMILLE

centre maternel et familial



CMF

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025
CENTRE MATERNEL
ET FAMILIAL



SOMMAIRE

Table des matières

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	2
FICHE SIGNALITIQUE	3
ORGANIGRAMME	4
FORMATIONS 2025	4
ACTIVITÉ 2025	5
RÉSIDENT(E)S :	5
MOTIFS D'ADMISSION :	5
PRISES EN CHARGE ANTERIEURES :	5
NOMBRE DE DEMANDES D'ADMISSION :	6
DURÉE DES HÉBERGEMENTS :	6
JOURNÉES RÉALISÉES :	7
CONTEXTE SORTIES DES RESIDENT(E)S :	8
ACTIVITÉS ÉDUCATIVES 2025	9
LES SEANCES SNOEZELLEN	9
LES SEANCES D'OSTEOPATHIES	9
ACTIVITÉS D'ÉTÉ	9
LES BÉBÉS-NAGEURS	9
LES ATELIERS EDUCATIFS	9
LES P'TITS SENTIERS ÂN'IMÉS	9
CONCLUSION	10

INTRODUCTION

En 2025, le taux d'occupation (88.11%) est le taux le plus important depuis la création du Centre Maternel et Familial. Cette augmentation provient du nombre de couples accueillis ajoutée à une forte sollicitation des services, nous comptabilisons 27 demandes pour 2025.

Nous faisons le constat qu'au cours de l'exercice passé, nous avons hébergé en totalité 6 couples. L'équipe a dû accompagner 6 jeunes femmes mineurs enceintes.

Aussi, nous remarquons que la moyenne d'âge des résidents a très largement baissé. En effet, nous avons accueilli un nombre important de parents mineurs et même très jeunes mineurs : au total, 6 jeunes femmes de 15 à 17 ans.

Il s'opère une transformation significative des publics accueillis : troubles psychologiques, troubles de la personnalité, addictions, non-respect du règlement intérieur, dégradation importante des lieux d'habitation, ...

À la suite des travaux réalisés l'année précédente, les logements individualisés permettent un accompagnement ciblé sur les besoins et attentes de chaque résident accueilli.

Après de nombreuses années où l'équipe éducative a fonctionné avec 4 professionnels de jour, nous avons pu obtenir la création en CDI d'un 5^{ème} poste. Cela a permis de mieux d'accompagner les résidents au quotidien, de prendre plus de temps pour chaque situation et mettre en place plus d'actions individuelles. Afin de poursuivre l'amélioration du service rendu, nous avons œuvré, dans le cadre du CPOM protection de l'enfance de l'AHSSEA, à obtenir la création d'un poste supplémentaire. Celui-ci a vu le jour dans le cadre d'un CDD en toute fin d'année 2024. Nous nous efforçons de pérenniser ce poste en 2025.

Nous avons également fait évoluer nos outils de travail et d'accompagnement du public accueilli :

Le Bilan de Compétences et le Projet Individualisé

Ces deux outils sont d'abord conçus par les observations, par les entretiens lors de la période d'observation de l'équipe pluridisciplinaire. La référente reprends avec les personnes le détail par thèmes en procédant à une autoévaluation afin de déterminer leurs besoins et leurs attentes. Par la suite les axes du projet individualisé sont définis avec les moyens à mettre en œuvre.

L'ambition recherchée consiste à impliquer les personnes et qu'elles se sentent prêtes à regarder leurs peurs justement, leurs blocages, avec honnêteté et douceur. Ces outils doivent en principe les aider à gérer leurs peurs et les reconnecter à leur enthousiasme. Cela doit en faire des sources de motivation, en ayant repris le contrôle en vue d'une transformation en énergie d'action.

Ces outils efficaces doivent leur permettre de décoder les failles, comprendre comment fonctionnent leur peur, et moins de se laisser emporter par l'anxiété ou la rumination.

Et surtout : avancer dans leur vie avec détermination, prendre de meilleures décisions et redevenir acteur/actrice de leur trajectoire.

FICHE SIGNALITIQUE

NOM	CENTRE MATERNEL ET FAMILIAL
ADRESSE	100 rue Baron Bouvier 70000 VESOUL
N° FINESS	700 002 959
N° SIRET	775 650 484 004 10
Catégorie d'établissement / service	8790B
Référence ESSMS article L.312-1 du CASF	9
Statut	Association loi 1901
Organisme gestionnaire	A.H.S.S.E.A.
Date de création et/ou d'autorisation	20.07.2006
Responsable	Madame GRESSET, Directrice
Tel.	03 84 76 04 43
Courriel	cmf@ahssea.fr
Effectif des salariés en équivalents temps plein	10,45
Capacité d'accueil du Foyer	15

MISSIONS (cf. Arrêté DSSP/R/2016 n°16-578 du 14/12/2016 portant renouvellement de l'autorisation et l'habilitation du Centre Maternel et Familial.

Le Centre Maternel et Familial a pour mission de protéger les enfants et leur(s) maman/parents, plus précisément, il doit permettre à des mères, des futures mères et/ou des futurs parents, de :

- Rompre leur isolement, renouer d'abord des liens avec leur enfant, mais aussi avec le père et leur famille,
- Les aider à exprimer leur choix de mener ou non à terme leur grossesse le cas échéant,
- Leur apporter l'aide matérielle nécessaire (hébergement et garde de l'enfant),
- Leur apporter une aide éducative et psychologique,
- Les aider à effectuer une réinsertion sociale et professionnelle adaptée,
- Les aider à former un projet de vie pour leur enfant,
- Leur apporter aide et accompagnement dans l'exercice de leur rôle parental.

Depuis quelques années, il s'opère une transformation significative des publics accueillis : troubles psychologiques, troubles de la personnalité, addictions, non-respect du règlement intérieur, dégradation importante des lieux d'habitation, ...

La question de la prise en charge spécifique de ce public se pose d'emblée comme un sujet brûlant. Notre fonctionnement est considérablement impacté de sorte qu'il convient d'envisager progressivement de nouveaux modes d'intervention. Il s'agirait alors parfois de bousculer les codes et de sortir du cadre constitué souvent à notre insu de croyances limitantes. Les membres de l'équipe peuvent être confrontés à des blocages, des limites à nos actions habituelles, surtout lorsqu'on a déjà tout essayé ou presque...

ORGANIGRAMME

DIRECTION POLE FAMILLE	
Madame GRESSET Elodie Directrice 0.45	Monsieur DA SILVA José Chef de Service 0.50 Monsieur LUPION Daniel Chef de Service (CDD) 0.50

EQUIPE DE JOUR

0,30 ETP Psychologue	0,80 ETP Educatrice Spécialisée	0.80 ETP Auxiliaire de Puériculture
0,50 ETP Agent Administratif Principal	1 ETP Educatrice spécialisée	1 ETP Auxiliaire de Puériculture
0.50 ETP Agent de service	1 ETP AES	1 ETP Educatrice Jeunes Enfants

EQUIPE DE NUIT

0,70 ETP Surveillante de Nuit Qualifiée Maîtresse de Maison	0,70 ETP Surveillante de Nuit Qualifiée Maîtresse de Maison	0,70 ETP Surveillante de Nuit Qualifiée Maîtresse de Maison	0,50 ETP Surveillante de Nuit Qualifiée Maîtresse de Maison
--	--	--	--

L'année 2025 est marquée par des mouvements de personnel.

Départs d'une TISF et d'un éducateur spécialisé ; arrivées d'une éducatrice de jeune enfant et d'une éducatrice spécialisée.

Ce roulement de 6 salariées permet un accompagnement du public accueilli fondé sur l'empathie, l'inspiration et le lâcher-prise, qui génère des bénéfices concrets : une amélioration du climat social, une réduction du stress et des conflits, une meilleure collaboration et l'augmentation de la motivation. L'accompagnement au CMF est profondément humain. Loin des modèles autoritaires, il repose sur la capacité à comprendre, inspirer et faire confiance.

Accompagner avec empathie, c'est reconnaître que la qualité du travail naît avant tout de relations de qualité, d'un climat de confiance et d'une vision partagée.

FORMATIONS 2025

INTITULE FORMATION	NOMBRES DE JOURS	NOMBRES DE SALARIÉS
Communication non violente	2 sessions de 3 jrs	2
Le génogramme 2	2	1
STT renouvellement	1	1
Formation incendie	1	12
Le génogramme 1	2	1
VAE EJE	Tout au long de l'année	1
Snoezelen	3	1
PRISME	2	2

ACTIVITÉ 2025

RÉSIDENT(E)S

	FEMMES	HOMMES	ENFANTS	TOTAL
<i>Pris en charge en 2025</i>	12	6	11	29
<i>Entrés en 2025</i>	7	3	6	16
<i>Sortis en 2025</i>	6	4	6	16
<i>Le plus jeune</i>	15 ans	16 ans	Nouveau-né	
<i>Le plus âgé</i>	25 ans	23 ans	2 ans	
<i>Moyenne d'âge</i>	19 ans	19 ans	7 mois	

PARTICULARITÉS

Année	Nombre de mères mineures
2025	6
2024	3

Année	Nombre d'accompagnements de grossesse
2025	4
2024	5

Par rapport à 2024, nous avons accueilli plus de jeunes femmes mineures, avec un accompagnement qui se veut adapter aux besoins et attentes de ce type de public.

MOTIFS D'ADMISSION

	ENFANTS	PARENTS
Cadre contractuel	8	10
Mineurs confiés à l'ASEF	3	5
Mineurs hébergés dans le cadre d'un Accueil Administratif	0	3
TOTAL	11	18

PRISES EN CHARGE ANTERIEURES

	ENFANTS	PARENTS
Logement autonome ou domiciliés chez leurs parents ou centre d'hébergement	4	10
Placements (Institution ou Famille d'Accueil)	2	0
TOTAL	6	10

Le CMF, de façon contractuel ou orienté par les services de l'ASEF, est repéré clairement comme un lieu d'hébergement ayant pour missions :

- de préparer l'arrivée de l'enfant dans un lieu adapté et serein ;
- de permettre aux parents de débiter une relation de couple.

NOMBRE DE DEMANDES D'ADMISSION

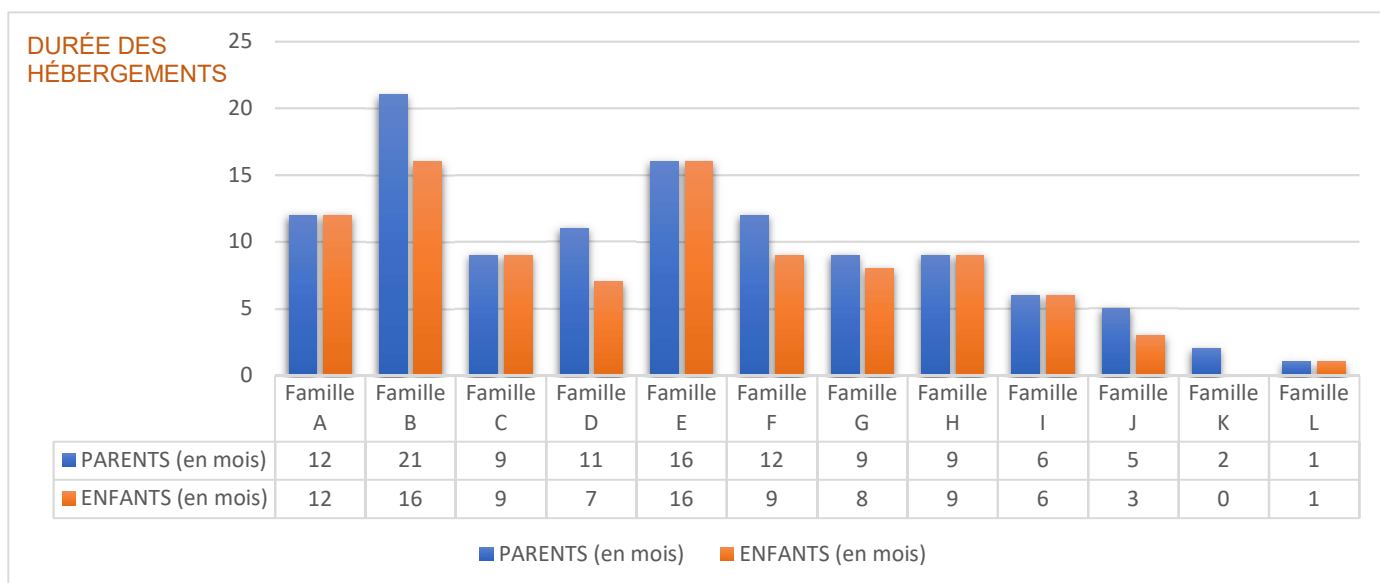
2025	22
2024	27

PROVENANCES GÉOGRAPHIQUES :

Département Haute-Saône	16
Hors départements	6

DURÉE DES HÉBERGEMENTS

	<i>PARENTS</i>	<i>ENFANTS</i>
Moyenne 2025	9,4 mois	8 mois
<i>Moyenne 2024</i>	8,6 mois	8,07 mois



En 2025, sur les 12 situations hébergées au Centre Maternel et Familial, 6 d'entre elles ont quitté le service cette année.

Nous constatons des durées d'accueil assez longues (de 9 à 21 mois). Cela s'explique par le fait que nous hébergeons des jeunes femmes mineures (seules ou en couple), le plus souvent placées à l'ASEF avec orientation au CMF, qui ne pourront quitter le service qu'à leur majorité.

Notre équipe assure le suivi de l'évolution de chaque situation. Les professionnels accompagnent et guident chaque résident vers l'autonomie, son projet de vie dans l'après CMF.

La préparation à la sortie du service est une étape importante et non négligeable du travail mené par l'équipe éducative du CMF.



JOURNÉES RÉALISÉES

2023	2024	2025
4725 journées	4628 journées	4824 journées
86,30 %	84,30 %	88,11 %

Le taux d'activité est le plus important depuis la création du Centre Maternel et Familial. La reconfiguration des logements pour des accueils plus individualisés mais surtout l'accompagnement de couple avec leurs enfants.

DETAIL DES JOURNEES REALISEES SUR L'ANNEE :

<i>Année 2025</i>	Nombre de journées théoriques	Nombre de journées réalisées	Taux d'occupation
<i>JANVIER</i>	465	415	89,25%
<i>FEVRIER</i>	420	392	93,33%
<i>MARS</i>	465	407	87,53%
<i>AVRIL</i>	450	406	90,22%
<i>MAI</i>	465	443	95,27%
<i>JUIN</i>	450	327	72,67%
<i>JUILLET</i>	465	360	77,42%
<i>AOUT</i>	465	399	85,81%
<i>SEPTEMBRE</i>	450	390	86,67%
<i>OCTOBRE</i>	465	413	88,82%
<i>NOVEMBRE</i>	450	445	98,89%
<i>DECEMBRE</i>	465	427	91,83%
<i>MOYENNE</i>	456,25	402	88,11%

Nous remarquons une évolution du type de public accueilli :

Des jeunes femmes mineures, hébergées sur une période assez longue ; des couples ayant besoin d'un étayage spécifique, nécessitant l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire.

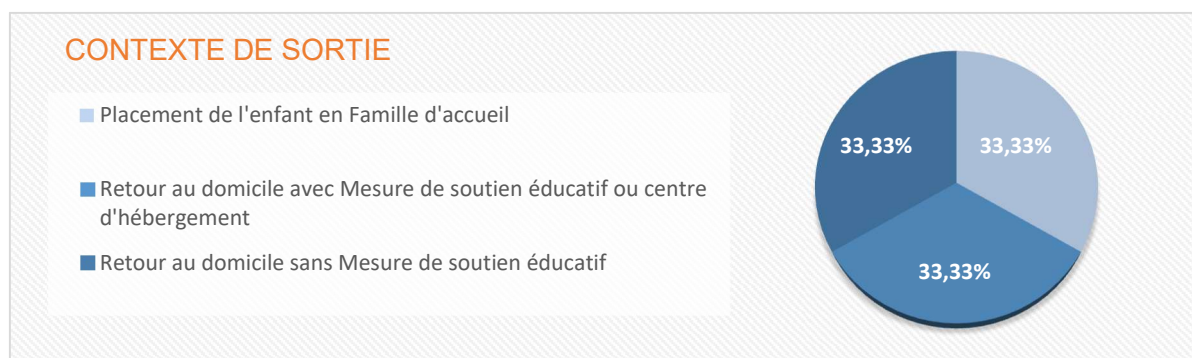
« Faire couple, être parents un véritable challenge pour les jeunes suivis par le CMF »



CONTEXTE SORTIES DES RESIDENT(E)S

12 situations suivies en 2025 dont 6 qui ont quitté le service

RAISONS DES DEPARTS DU CMF	Nombres de SITUATIONS
Placement de l'enfant en famille d'accueil	2
Retour à domicile avec une mesure d'accompagnement ou centre d'hébergement	2
Sortie positive Retour à domicile sans mesure d'accompagnement	2
TOTAL	6



En 2025, 2 enfants ont été placés en famille d'accueil.

Le placement intervient pour les situations dans lesquelles les parents arrivent au CMF avec une vision du service comme étant la dernière chance avant le placement de leur enfant.

L'évolution du public et sa prise en charge spécifique se pose d'emblée comme un sujet en perpétuel réflexion. Notre fonctionnement est considérablement impacté de sorte qu'il convient d'envisager progressivement de nouveaux modes d'intervention. Il s'agirait alors parfois de bousculer les codes et de sortir du cadre constitué souvent à notre insu de croyances limitantes. Les membres de l'équipe peuvent être confrontés à des blocages, des limites à nos actions habituelles, surtout lorsqu'on a déjà tout essayé ou presque...

Concernant notre public hébergé au CMF, nous constatons alors des peurs qui les empêchent d'avancer autant qu'ils le voudraient : la peur d'échouer, la peur de réussir, la peur du jugement des autres, la peur de n'être pas à la hauteur, la peur de décevoir, la peur de l'avenir...

Les différents publics accueillis doivent libérer la peur à la source afin de réinstaller la confiance et les aider à avancer avec clarté, constance et stabilité.

Il s'agirait par conséquent de libérer de ce qui les empêche d'être pleinement eux-mêmes, et non de changer qui ils sont au fond. En somme un processus qui devrait : les aider à cesser de lutter contre leurs émotions et apprendre à les utiliser, c'est-à-dire transformer leurs peurs en ressources plutôt qu'en freins ; retrouver une version d'eux plus authentique, confiante et stable.

Notre public a besoin de libérer la charge émotionnelle stockée dans leur corps, d'apaiser leur système nerveux et d'utiliser des supports simples, guidés et réutilisables à chaque fois qu'une peur les bloque.



ACTIVITÉS ÉDUCATIVES 2025

LES SEANCES SNOEZELLEN

Chaque semaine, l'équipe propose aux résidents de bénéficier de séances snoezelen au sein d'une salle spécialement dédiée à la pratique de cette activité (située au DIME "Docteur Jean Louis BEAUDOUIN à VESOUL").

Les résidents apprécient ces temps de partage sensoriel et émotionnel, grâce au matériel mis à disposition au sein de la salle, comme le matelas à eau, la colonne à bulles, les fibres lumineuses, ...



LES SEANCES D'OSTEOPATHIES

Depuis janvier 2023, nous avons acté un partenariat avec l'association Doubs'Ostéo. Les résident(e)s peuvent bénéficier gratuitement d'une séance d'ostéopathie au sein de nos locaux. Trois rendez-vous par mois sont mis à disposition pour les résidents du CMF et du SAFED. Ce partenariat perdure en 2025.



ACTIVITÉS D'ÉTÉ

L'équipe éducative a proposé, tout au long de l'été, diverses sorties aux résidents, comme la Parade Vénitienne, les marchés nocturnes, les brocantes, le Festival de l'élevage, ou encore une sortie bowling, balades dans la nature (lac de VAIVRE, parcs, ...), sortie au Ludo lac et la cavale comtoise (spectacle de chevaux). L'occasion pour les parents et leurs enfants de créer du lien et des souvenirs.



LES BÉBÉS-NAGEURS

Sur proposition des membres de l'équipe, nous avons un partenariat avec la piscine de VESOUL pour faire bénéficier nos résidents et leurs enfants à des séances bébés-nageurs les samedis matin tout au long de l'année 2025. Les familles sont assidues et profitent de cette activité pour améliorer leurs liens avec leurs enfants.

LES ATELIERS EDUCATIFS

Cette année, l'équipe éducative du CMF a entièrement réaménagé la salle d'éveil. Ce lieu est mis à disposition des résidents.

L'objectif était de créer des espaces distincts, adaptés aux âges et aux développements de chaque bébé.

Ainsi, de nombreux ateliers ont pu être proposés au sein du CMF, comme les ateliers massage, éveil musical ou encore atelier sensoriel.

D'autres ateliers ont été proposés aux résidents, afin de les accompagner dans leurs rôles de parents, comme les ateliers allaitement, sommeil du bébé et réalisation de petits pots.

Les enfants ont été aussi initiés à l'activité "peinture propre."



LES P'TITS SENTIERS ÂN'IMÉS

Sous l'impulsion d'une collègue du CMF, notre structure a accueilli quelques animaux apportés par l'association "les p'tits sentiers animés". Cela a permis aux parents et enfants de passer une après-midi détente et découverte avec les animaux de la ferme. L'activité s'est terminée par un goûter pour marquer la fin de l'année.



CONCLUSION

La Direction et l'équipe éducative mettent tout en œuvre afin d'atteindre les objectifs du Centre Maternel et Familial avec humanité.

L'empathie avant tout.

Toujours à l'écoute, une douceur, afin de comprendre les points communs des résidents ou des couples pour établir des liens et une relation de confiance, et ça marche... Ensuite, cela permet de dénouer les situations explosives au sein des appartements.

Nous croyons profondément à la force de l'écoute et de la bienveillance. Prendre le temps de comprendre ce qui les rassemble, créer des liens sincères et instaurer une relation de confiance, désamorçant les situations les plus tendues, d'avancer ensemble, avec sérénité et respect.

Dans un environnement professionnel en constante évolution, marqué par la complexité des projets, et la diversité des professionnels, le rôle du professionnel ne se limite pas seulement à diriger : il consiste avant tout à fédérer, inspirer et accompagner.

L'accompagnement par l'empathie repose sur une posture humaine et consciente, visant à créer un climat de confiance, à favoriser l'engagement des résidents et à encourager l'autonomie.

L'empathie de l'équipe consiste à comprendre les émotions, les besoins et les motivations des personnes accompagnées sans jugement. Elle permet de mieux comprendre les dynamiques individuelles et collectives, d'anticiper les tensions et prévenir les conflits, de favoriser un climat de sécurité psychologique, enfin, de renforcer l'engagement et la loyauté.

Guider sans imposer.

Jamais en quête d'un pouvoir ostentatoire ou d'une autorité forcée. Au contraire, le travail au quotidien s'exprime par des actes quotidiens, des attentions discrètes et un souci constant de l'autre.

En somme, une approche douce et ferme en même temps, pour trouver un écho dans les situations professionnelles où la collaboration l'emporte.

La diversité des formations dans l'équipe est une force, en valorisant les différences pour que chacun puisse exprimer son potentiel.

Il s'agit d'impulser une dynamique de groupe afin de contribuer au succès collectif.

C'est remplacer la logique d'autorité vis-à-vis des personnes accompagnées par une logique d'adhésion. Le professionnel devient un facilitateur, un guide, un référent.

Cette posture pour l'accompagnant repose sur plusieurs piliers, à savoir : donner du sens aux projets et à la vision du service, valoriser les compétences et les initiatives, encourager la prise de responsabilité et favoriser la co-construction des solutions.

Pour les résidents, l'inspiration crée ainsi une dynamique positive : les personnes accompagnées s'engagent alors davantage par conviction plutôt que par obligation.

Le lâcher-prise : condition de l'autonomie et de la performance.

Tout ne peut pas être contrôlé et l'on ne peut pas forcer les choses. Il s'agit là d'accepter les imprévus, et improviser pour adapter ses plans. Nous parlons de flexibilité, autrement dit, de laisser émerger l'intelligence collective. Cela ne signifie pas l'absence de cadre, mais la capacité à faire confiance et à déléguer intelligemment. C'est-à-dire une vision de l'accompagnement à la fois bienveillante et efficace. Le professionnel favorise ainsi la créativité, la responsabilisation et la montée en compétences.